

# Promesses, attentes et déceptions

Page 13

# LE JOUR

## D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3542 - Dimanche 19 avril 2015 - Prix : 10 DA

Le prix a baissé de peu

### Le boycott de la sardine a eu son impact

Page 3

Le geste «mémoriel» de Paris pour des massacres inoubliables

# Un officiel français pour commémorer le 8 mai 45

Page 3

## Théorème

Par Mohamed Habili

**I**l y a encore peu de temps, Amar Saadani, le secrétaire général du FLN, qui à ce titre devait savoir ce qu'il en était réellement, laissait clairement entendre que le projet de révision constitutionnelle était fin prêt et que le texte remanié serait bientôt proposé au débat au niveau des deux chambres. Le voilà qui maintenant fait entendre sur le même sujet un tout autre son de cloche, dans le style évasif de quelqu'un dont les prévisions ont été déjà plus d'une fois démenties par le cours des événements, de sorte qu'il se garde désormais de toute affirmation péremptoire à cet égard. Si d'ici quelques mois, le projet est toujours dans les limbes, peut-être le verra-t-on à ce moment se risquer à mettre en doute jusqu'à son existence. La réalité, c'est qu'il n'y a pas de révision, en tout cas pas au sens où on l'entend généralement, dans un avenir prochain ou plus lointain, pour la bonne raison que la Constitution a déjà été remaniée, et d'une façon substantielle par-dessus le marché, puisque l'article relatif à la limitation des mandats présidentiels a été abrogé à cette occasion. Dès ce moment, l'affaire était pliée, la messe dite. La seule révision allant au fond qui soit concevable après cela, ce serait celle qui limiterait non plus seulement les mandats présidentiels mais les pouvoirs du président de la République eux-mêmes. On sait que telle n'est pas la conception de Bouteflika de la fonction présidentielle. A partir de là, continuer à parler de révision n'a plus beaucoup de sens.

Suite en page 3

## Menace de grève des adjoints d'éducation début mai

# Les examens risquent d'être compromis



Ph > D. R.

Alors que la ministre de l'Education nationale a décidé d'en finir avec les grèves dans son secteur en donnant son accord à la révision du statut particulier des enseignants, d'autres corporations menacent de passer à l'action. Cette fois-ci, ce sont les adjoints d'éducation qui montent au créneau.

Lire page 2

Bouchouareb pour un partenariat stratégique entre Algérie et Allemagne

## Donner corps au slogan «gagnant-gagnant»

Page 4

## Reporté pour absence de l'avocat du principal accusé Reprise aujourd'hui du procès de l'autoroute Est-Ouest

Page 2

Menace de grève des adjoints d'éducation début mai

## Les examens risquent d'être compromis

■ Alors que la ministre de l'Education nationale a décidé d'en finir avec les grèves dans son secteur en donnant son accord à la révision du statut particulier des enseignants, d'autres corporations menacent de passer à l'action. Cette fois-ci, ce sont les adjoints d'éducation qui montent au créneau.



Par Louiza Ait Ramdane

L'année scolaire touche à sa fin. Au moment où Nouria Benghebrît croyait être parvenue à mettre fin au conflit qui l'opposait aux syndicats de son secteur, d'autres grèves se profilent à l'horizon et risquent de perturber les examens de fin d'année. S'estimant «lésés» par rapport aux autres catégories professionnelles de l'éducation nationale, les adjoints de l'éducation affiliés au Syndicat national des travailleurs de l'éducation (SNTE) ont décidé de reprendre le chemin de la protesta à compter du 5 mai prochain, suivi d'un rassemblement devant le ministère de l'Education.

Il est attendu surtout que le ministère de l'Education donne des réponses favorables concernant le statut particulier. Si le débrayage des adjoints perdure,

ce sont les examens de fin d'année qui risquent des perturbations, d'autant plus que ce sont les adjoints qui se chargent de l'organisation de ces épreuves. Dans un communiqué rendu public suite aux travaux de son assemblée générale tenue dimanche dernier, la coordination des adjoints de l'éducation à dénoncé la politique de «deux poids deux mesures» adoptée par le ministère de l'Education, qui, selon elle, a consacré plus de temps pour résoudre les problèmes de certaines catégories du personnel de l'éducation en ignorant d'autres corporations.

S'agissant de la révision du statut particulier du personnel de l'éducation, la coordination des adjoints de l'éducation insiste sur la nécessité de l'implication des représentants de cette catégorie

de la tutelle «n'a pas changé et n'a rien apporté de nouveau depuis plusieurs longues années d'attente et de patience». En outre, le syndicat exige la création de nouveaux postes pour les conseillers de l'éducation et les conseillers formateurs de l'éducation, comme cela a été fait pour le corps des enseignants, et l'intégration de tout le personnel répondant aux conditions dans ses nouveaux postes ainsi que d'autres revendications.

Ce n'est pas fini. Un autre syndicat prévoit également un débrayage de trois jours ? Il s'agit du Syndicat national des corps communs des ouvriers et professionnels de l'éducation nationale (SNCCOPEN) qui vient d'annoncer un arrêt de travail de trois jours à partir du 27 avril. Le SNCCOPEN, qui a tenu une réunion extraordinaire les 3 et 4 avril, a appelé ses adhérents à se

mobiliser pour contester aussi les décisions émanant des directions de l'éducation qui portent sur la réduction de 40% du nombre de salariés et le rythme de travail dont le volume horaire est de 60 heures par semaine. Seule une réponse positive de la tutelle est à même, explique le syndicat, de lui faire changer d'avis.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrît qui pensait résoudre les problèmes de son secteur se trouvera confrontée à un autre débrayage des adjoints de l'éducation ainsi que des corps communs des ouvriers et professionnels de l'éducation qui menacent également de durcir le ton si aucune suite favorable n'est pas donnée à leurs doléances. Benghebrît doit éviter ces agitations surtout que cette période est décisive pour les élèves qui ont perdu beaucoup de cours durant le deuxième trimestre. L. A. R.

Reporté pour absence de l'avocat du principal accusé

## Reprise aujourd'hui du procès de l'autoroute Est-Ouest

Reporté lors de la dernière audience pour absence des avocats du principal accusé, le procès tant attendu de l'affaire dite de l'autoroute «Est-ouest» reprendra aujourd'hui devant le tribunal criminel d'Alger, avec la présence des avocats étrangers de Chani Medjdoub, parmi le collectif de défense des 16 personnes impliquées dans ce dossier. Durant le procès tenu fin mars à la cour d'Alger, qui n'a duré que quelques heures, Medjdoub Chani avait refusé que le tribunal lui désigne un avocat commis d'office, car ses défenseurs n'ont pu se présenter à l'audience. Suffisant, selon le collectif des avocats des prévenus, qui avaient demandé la présence de tous les témoins dans cette affaire, pour que le procès soit renvoyé. Pour la reprise du procès dimanche, les avocats étrangers de Chani Medjdoub, M' William Bourdon et Philippe Penning, devraient être présents, selon des sources proches du barreau d'Alger. Durant la même audience de mars dernier, la défense des entreprises étrangères impliquées dans cette affaire qui avait éclaté en 2009, a estimé que le parquet

doit prononcer «l'extinction des poursuites judiciaires», car l'accusation n'a désigné aucune personne morale ou physique représentant ces entreprises. L'audience avait été également émaillée d'une bataille procédurière sur la validité ou non de la participation à ce procès du Trésor public, en tant que partie civile. Après délibération, le président du tribunal a estimé que cette demande était «prématurée» dans la conduite du procès, et «doit être présentée au début de l'action civile, qui commence à la fin de l'action publique». Dans le box des accusés, 16 personnes dont deux sont en fuite et quatre en détention, ainsi que sept entreprises étrangères (en tant que personnes morales. Par ailleurs, la défense des accusés avait à l'automne dernier, introduit un recours pour que l'affaire soit jugée par un tribunal correctionnel, estimant que les crimes économiques reprochés à leurs clients étaient des délits. Sollicitée pour arbitrage dans ce dossier, la Cour suprême avait invalidé la requête de la défense et maintenu le procès devant le tribunal criminel, en ne requalifiant pas l'affaire en

tant que délit (correctionnel). L'affaire porte sur des faits de corruption et octroi de commissions dans la passation de marchés publics pour la réalisation du projet autoroutier «Est-ouest», sur 1 216 km. Initialement, le projet de l'autoroute Est-ouest avait bénéficié d'une enveloppe globale de six milliards de dollars environ. De réévaluations en réévaluations, avec d'importants retards dans la livraison des sections du projet, l'enveloppe financière avait atteint les 11 milliards de dollars en 2011-2012. En réponse à une question orale à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre des Travaux publics avait affirmé le 27 novembre dernier que le coût global jusqu'à présent de ce projet était de 13 milliards de dollars. Neuf années après son lancement (2006), le projet de l'autoroute Est-ouest n'a pas encore été livré. Pis, des tronçons réceptionnés depuis plus de deux ans font actuellement l'objet de travaux de réfection ou de confortement, autant à l'est entre Bouira et Alger, qu'à l'ouest, en particulier entre les wilayas de Chlef et Aïn Defla.

Meriem Benchaouia

### Education nationale Un planning dédié en grande partie à la langue amazighe

Le ministère de l'Education nationale a tracé un planning incluant différentes thématiques en ce qui concerne l'orientation scolaire et l'état de la langue amazighe dans l'école algérienne, ce planning, commencé le 15 avril et qui durera jusqu'au 21 du mois en cours, sera mené par des émissions TV et radio. Les premières émissions des 15 et 16 ont porté essentiellement sur l'orientation et guidance scolaire, animées par des conseillers et autres enseignants.

Quant aux émissions des samedi, lundi et mardi, elles aborderont principalement la réalité de l'enseignement de la langue amazighe ainsi que de ses perspectives tout en évoquant les différentes démarches de l'Etat algérien pour l'émancipation de cette langue, qui demeure peu enseignée. Ces diffusions seront marquées par la présence de Abassi du Haut commissariat à l'amazighité, qui en saisissant l'occasion, avancera quelques détails sur les obstacles que rencontre la langue. Abassi a évoqué lors de plusieurs passages que la langue amazighe constitue une identité nationale à laquelle une volonté politique de sa revalorisation s'annonce comme une priorité incontournable.

Dans le paysage médiatique algérien, tamazight est toujours un sujet d'actualité et donne beaucoup à penser sur l'avenir de son appréciation par tous les Algériens, eux, se disant victimes de ne pas avoir la chance de l'étudier. Le planning lancé par le ministère de l'Education par le biais de quelques organes médiatiques rappelle l'engagement tenu par l'Etat par ses récurrentes promesses pour une langue amazighe généralisée.

La réorientation scolaire et la mise en place d'un système éducatif innovant, permettant aux nouvelles générations algériennes une instruction de base, en se servant des deux langues nationales, sans oublier de s'ouvrir aux autres langues de science et du savoir, tout ça représente un sérieux défi auquel l'Algérie se doit de relever.

D'après le communiqué publié par le ministère, la ministre de l'Education, Madame Nouria Benghebrît marquera sa présence au Forum de la Radio Chaîne 1 demain lundi. Il est aussi à signaler que cet événement coïncide avec l'anniversaire du Printemps berbère qui se tient chaque 20 avril et qui se traduit par de nombreuses manifestations culturelles et artistiques.

Hani Tiouane

Le geste «mémoriel» de Paris pour des massacres inoubliables

# Un officiel français pour commémorer le 8 mai 45

■ Le secrétaire d'Etat français chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini, est attendu aujourd'hui en Algérie pour une visite de deux jours, selon un communiqué de l'ambassade de France à Alger. Le membre du gouvernement français se rendra à Sétif. «Ce déplacement, qui se déroulera quelques jours avant le soixante-dixième anniversaire du 8 mai 1945, donnera lieu au premier geste mémoriel effectué devant la stèle de Saal Bouzid par un membre du gouvernement français s'étant déplacé spécialement à Sétif à cet effet», lit-on dans le communiqué.



Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'Etat français chargé des Anciens combattants et de la Mémoire

Par Nacera Chennafi

Il reste quelques semaines pour la commémoration du 8 mai 45, une date qui symbolise une étape douloureuse de l'époque coloniale, quand les Algériens ont été réprimés de manière barbare pour avoir célébré la fin de la Seconde Guerre mondiale en faveur des alliés et en croyant à leur droit de liberté.

Soixante-dix ans après les massacres du 8 mai 45, l'Etat français ne reconnaît pas officiellement les crimes coloniaux en Algérie durant la période de 1830 à 1962, en plus des tentatives de réhabilitation du colonialisme par la loi du 23 février 2005, instituée dans un esprit saint-simonien, faisant de l'acte de coloniser une approche civilisationnelle.

Mais aujourd'hui, Paris a décidé de faire un geste «mémoriel» à travers le recueille-

ment d'un membre du gouvernement français devant la stèle de Saal Bouzid, premier martyr des massacres du 8 mai 45.

Dans ce cadre, c'est le secrétaire d'Etat français chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, Jean-Marc Todeschini, qui est attendu aujourd'hui en Algérie pour une visite de deux jours, selon un communiqué de l'ambassade de France à Alger. Le membre du gouvernement français se rendra à Sétif. «Ce déplacement, qui se déroulera quelques jours avant le soixante-dixième anniversaire du 8 Mai 1945, donnera lieu au premier geste mémoriel effectué devant la stèle de Saal Bouzid par un membre du gouvernement français s'étant déplacé spécialement à Sétif à cet effet», lit-on dans le communiqué de l'ambassade.

Dans un entretien rendu public hier par l'APS, le responsable français a indiqué que sa

visite en Algérie s'inscrit dans une démarche d'amitié et de respect dans le souci d'appréhender la «mémoire commune» des deux pays, «appelés à se tourner ensemble vers l'avenir».

M. Todeschini, qui se rendra à Sétif en compagnie du ministre des Moudjahidines, Tayeb Zitouni, a indiqué qu'il s'agit selon lui à sa connaissance de «la première fois que nous ferons un geste mémoriel ensemble. Ce n'est pas rien ! Je veux y voir un pas supplémentaire dans la collaboration entre nos deux ministères». «Ce dimanche, pour la première fois, à la parole viendra s'ajouter le geste, traduction concrète de l'hommage de la France aux victimes et de la reconnaissance des souffrances infligées», a-t-il encore ajouté.

Qualifiant ce geste de «fort» et «très concret», à la veille du 70<sup>e</sup> anniversaire du 8 mai 1945, il est revenu sur l'écriture de l'histoire, déclarant : «L'histoire partagée entre la France et l'Algérie ne s'est pas écrite qu'entre 1954 et 1962, mais aussi sur les champs de bataille de la grande guerre et dans les rangs de la France». Il a précisé qu'il s'agit aussi de faire en sorte que sans rien oublier des victimes, des drames qui nous ont opposés, sans renoncer à aucun moment à honorer leur mémoire, nous sachions aussi voir ce qui nous rassemble, ce que nous partageons et qui peut nous aider à avancer». Le responsable français dira également que l'histoire entre les deux pays est «multiple

et complexe». «Elle ne se limite pas à nos affrontements», a-t-il ajouté, estimant que «c'est cela qui la rend parfois difficile à comprendre, mais c'est aussi ce qui en fait toute la richesse».

Dans sa réponse à une question sur la reconnaissance officielle des massacres du 8 mai 1945 à Sétif, il a déclaré que «cette reconnaissance officielle a eu lieu, dans des termes très solennels, lors du discours prononcé par le président Hollande devant le Parlement algérien le 20 décembre 2012». Le président Hollande avait affirmé en cette journée que les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata «demeurent ancrés dans la conscience des Algériens, mais aussi des Français. Parce qu'à Sétif, le 8 mai 45, le jour même où le monde triomphait de la barbarie, la France manquait à ses valeurs». M. Todeschini a encore rappelé que Hollande avait indiqué que «cette vérité, nous la devons à tous ceux qui par leur histoire douloureuse veulent ouvrir une nouvelle page». Mais aujourd'hui en Algérie, il y a toujours une attente pour une reconnaissance des crimes coloniaux et pourquoi pas des excuses. Il est à noter qu'en France des voix s'élèvent pour exiger de l'Etat français sa reconnaissance de ces crimes abominables. Ainsi, le Conseil de Paris interpelle le président François Hollande à ce que l'Etat français reconnaisse sa responsabilité totale dans les massacres du 8 mai 45.

N. C.

Le prix a baissé de peu

## Le boycott de la sardine a eu son impact

Le prix de la sardine a baissé. Aujourd'hui, il ne dépasse pas les 600 DA le kilo, a-t-on constaté hier au marché Clauzel au cen-tre d'Alger.

Au quatrième jour de la campagne, l'appel au boycott lancé le 15 avril par l'Association de la protection du consommateur et de son environnement (Apoce) n'a pas eu l'écho espéré. Les caisses de sardine se sont vidées avant midi. Par contre, la foule ne se bouscule pas sur les autres sortes de poissons, a-t-on constaté hier au marché Clauzel. Le président de cette association a justifié cet échec par la triche des vendeurs qui ont mélangé la sardine fraîche à celle congelée. Le prix de la sardine a donc baissé de peu, puisque cédée à 800 DA le kilogramme il y a une semaine, son prix ne dépasse pas aujourd'hui les 600 DA. Mustapha Zebdi, président de l'Apoce, a expliqué qu'aujourd'hui la balle est dans le camp du consommateur.

Il explique que certains consommateurs sont difficiles à persuader. «Les bourgeois sont difficiles à convaincre», ironise-t-il. L'association considère aussi que son action est un vrai succès, bien que les caisses se vident rapidement, a-t-on remarqué. Selon Mustapha Zebdi, président de l'Association de protection et d'orientation des consommateurs, le vrai but de l'action réside pour l'instant dans l'urgence et la nécessité d'«inculquer au consommateur algérien la culture du boycott qui a cette capacité de réguler les prix». «Nous sommes conscients que pour inculquer cette culture du boycott, il faut au moins 5 ans de mobilisation», a-t-il assuré. Pour lui, les prix sur le marché sont pratiqués de façon anarchique sans aucune traçabilité. C'est toute la chaîne de production qui est malade, déplore le président de l'Apoce. Pour ce qui est de l'action du boycott de la sardine, selon l'association et dans les dif-

férentes régions du pays, notamment à Béjaïa, Alger et Tipaza, les prix ont bel et bien baissé. Les consommateurs qui ne consommaient plus la sardine vendue à 800 DA le kilo ces dernières années, étaient nombreux hier à acheter la sardine avant même la fin de la semaine de boycott prévue sur ce produit. Le prix de la sardine qu'affichaient les vendeurs de poisson au marché Clauzel a enchanté plus d'un. Une femme rencontrée sur place achetant un kilo de sardine nous a répondu concernant la campagne de boycott : «Mais de quel boycott parlez-vous. Je n'en ai jamais entendu parler. Le prix a baissé autant en profiter». Un marchand de produits de la mer nous a expliqué avoir vendu toutes ses caisses de sardine durant la matinée, par contre les autres espèces de poisson se sont moins vendues ce qui l'a poussé à baisser leur prix.

Thinherine Khouchi

LA QUESTION DU JOUR

### Théorème

Suite de la page une

Ce qui ne veut pas dire, cependant, qu'il ne faut s'attendre à nulle révision à l'avenir, mais seulement à aucune qui soit profonde, et qui mériterait qu'on débâte sur son mode d'adoption, pour savoir s'il faut se contenter d'un vote au Parlement ou s'il faut la soumettre à l'appréciation du peuple. Cela dit, le quatrième mandat de Bouteflika n'est vieux que d'une seule année. Le moins que l'on puisse dire est qu'il reste de la marge pour une révision quelle qu'elle soit, petite ou grande. On pourrait s'autoriser de ce grand espace temporel qui s'offre devant nous pour considérer une fois de plus que la révision est en fait quelque chose d'inéluctable, d'autant qu'elle a été annoncée en bonne et due forme. Et l'on se tromperait, une fois de plus. Car contre cette idée il n'y a pas que ses reports successifs, au point que Saadani a fini par devenir prudent à cet égard, presque comme quelqu'un qui aurait jeté sa langue au chat, ou qui aurait commencé à se désengager d'un terrain moins praticable qu'il n'y paraît. Il y a aussi qu'on ignore sur quoi elle doit porter. Le secrétaire général du FLN lui-même n'a jamais rien dit sur le contenu de la révision. Or il existe une sorte de théorème à ce propos, et qu'on pourrait formuler comme suit : une révision dont on ne peut préciser l'objet n'est pas possible. D'une certaine façon, il en est d'une révision constitutionnelle comme d'une élection. De même qu'il n'existe pas de révision dont on ne sait rien, ni les candidats ni l'enjeu ni la date, de même il ne peut exister de révision dont on ne sait pas par avance, et même longtemps à l'avance, sur quoi elle va porter. Ce théorème a fini par s'imposer à la personne qui jusque-là était la plus sûre que révision il y aurait. A ce point sûr qu'elle la voyait imminente par moments. Amar Saadani ne peut pas en réalité être sûr de quelque chose dont il ignore le premier mot. A son point de vue, il revient au même de se mettre à douter de l'existence de la chose elle-même et de continuer à ne pas savoir le moment de sa réalisation.

M. H.

## Sahara occidental Messahel rappelle à Madrid la position de l'Algérie

LE MINISTRE délégué, chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a rappelé la position de l'Algérie vis-à-vis de la question du Sahara occidental, mettant en exergue le soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, lors d'une visite de deux jours effectuée en Espagne et achevée vendredi. Au terme de son séjour à Madrid, lors duquel il a eu plusieurs rencontres, M. Messahel a fait part des questions régionales abordées avec les responsables espagnols notamment celle relative au Sahara occidental. «*Nous avons également abordé (...) certaines questions régionales notamment celle du Sahara occidental*», a déclaré le ministre. «*La position de l'Algérie, a-t-il dit, repose sur trois points fondamentaux : le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination – qui ne peut se faire que par un référendum –, la préservation des richesses du territoire du Sahara occidental qui est un "territoire non autonome", et l'ONU est très claire, à travers sa charte, sur la protection des richesses de ce genre de territoires*», a indiqué M. Messahel. Le troisième aspect de la position de l'Algérie, dans le cadre de ce dossier, concerne l'obligation de «*la protection et du respect des droits de l'homme dans les territoires occupés*».

«*Il y a eu des échanges intéressants entre nous et les parties espagnoles sur le dossier du Sahara occidental*», a affirmé M. Messahel, rappelant que «*ces échanges ont eu lieu à la veille de l'examen par le Conseil de sécurité de la question sahraouie ainsi que de l'examen du rapport du secrétaire général de l'ONU et l'adoption d'une résolution sur ce conflit*», a précisé M. Messahel. L'Espagne est membre du Conseil de sécurité et fait partie du groupe des Amis du Sahara occidental. Lors de sa visite en Espagne, M. Messahel a rencontré le secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères, Ignacio Ybanez, le chef de la diplomatie espagnole, José Manuel García Margallo et les membres de l'Institut royal, Think Thank El Cano. Les recherches du Think Thank El Cano se focalisent sur des thèmes et zones géographiques. Il s'intéresse notamment à l'Europe, l'Amérique latine, la Méditerranée et le monde arabe. El Cano traite également des sujets relatifs à la sécurité, la coopération internationale, le développement et du terrorisme international. M. Messahel était également l'invité de Casa arabe, où il a donné une conférence sur le thème : l'«*Algérie et la sécurité régionale*». La visite de M. Messahel intervient, rappelle-t-on, à la veille de la tenue de la sixième session de la réunion bilatérale de haut niveau entre l'Algérie et l'Espagne. «*Ma visite s'inscrit également dans le cadre de la préparation de ce rendez-vous*», a indiqué M. Messahel.

Hani Y.

Bouchouareb pour un partenariat stratégique entre Algérie et Allemagne

## Donner corps au slogan «gagnant-gagnant»

■ Au terme de sa visite effectuée à Berlin dans le cadre de la 5<sup>e</sup> session de la Commission économique mixte algéro-allemande, le ministre de l'Industrie a plaidé pour un partenariat stratégique entre les deux pays.



Ph/B. Mehdi/A.

Par Yasmine Ayadi

Les rencontres de partenariat se succèdent et se ressemblent, laissant les conclusions loin des objectifs espérés. Les visites diplomatiques comme les forums économiques ne jurent que par «*le gagnant-gagnant*», si les conclusions tardent à se concrétiser et apporter leurs résultats, les plaidoyers et ambitions sont répétés comme un refrain nécessaire pour chaque coopération et partenariat dont l'équation «*gagnant-gagnant*» est difficile à concrétiser du côté algérien surtout. Un partenariat de plus est signé entre l'Algérie et l'Allemagne à la clôture de la 5<sup>e</sup> session économique algéro-allemande qui s'est tenue les 15 et 16 avril à Berlin. Le ministre de l'Industrie et des Mines,

Abdeslam Bouchouareb, a plaidé vendredi à Berlin pour «*un partenariat stratégique*» entre les deux pays. «*Notre objectif fondamental commun devra converger vers la concrétisation des aspirations et attentes des opérateurs économiques de nos deux nations et mettre en valeur les potentialités que recèlent nos économies pour bâtir un partenariat de choix, un partenariat stratégique*», a déclaré M. Bouchouareb. «*Si l'on a un défi que nous devons nous donner dès à présent et sans hésiter, c'est bien celui de transformer la présence économique (allemande en Algérie) en investissements directs*», a-t-il encore plaidé lors de cette rencontre qu'il a co-présidée avec son homologue allemand, le secrétaire d'Etat au ministère fédéral de l'Economie et de l'Énergie, Matthias

Machnig. Il a relevé que «*les entreprises allemandes ne devraient plus hésiter à venir investir en Algérie*» car «*toutes les appréhensions doivent disparaître pour ne laisser place qu'à la confiance*». Après avoir abordé les aspects institutionnels de la coopération économique bilatérale, M. Bouchouareb a passé en revue le volet relatif aux entreprises, notamment l'état d'avancement des partenariats. Se félicitant de la qualité de la coopération avec les partenaires allemands, M. Bouchouareb a indiqué que ces partenariats, notamment dans l'industrie mécanique, ont commencé à apporter leurs premiers résultats, notamment à Rouiba et à Constantine. D'autres secteurs ont été identifiés comme potentiellement porteurs d'intérêts pour des investissements structurants à l'instar de la

métallurgie, la sidérurgie, les technologies et les mines. A ce propos, le ministre a exprimé l'intérêt de l'Algérie pour l'expertise allemande ainsi que pour la formation professionnelle et l'apprentissage. La cinquième Commission mixte algéro-allemande s'est soldée par la signature du procès-verbal consignait le bilan des relations bilatérales dans plusieurs secteurs de coopération et traçant la feuille de route des prochaines étapes. Les deux parties ont convenu de tenir la 6<sup>e</sup> session de la Commission mixte algéro-allemande en 2016 à Alger. Plus de 120 opérateurs, dont 80 allemands, ont participé aux rencontres d'affaires (B to B), organisées en trois ateliers : partenariat industriel, énergie et enfin logistique et infrastructures de services.

Y. A.

35<sup>e</sup> anniversaire du Printemps berbère à Béjaïa

## Le bilan de la recherche scientifique en tamazight en débat

Une série de communications sera animée par d'éminents professeurs et chercheurs à l'occasion de la commémoration du 35<sup>e</sup> anniversaire du Printemps amazigh à Akbou, sur l'initiative de l'association étoile culturelle. Ces communications seront animées la journée du 20 avril et porteront sur le thème de «*La recherche scientifique dans le domaine amazigh : quelle avancée depuis 1980*». Elles seront animées respectivement par Nacib Yousef, sociologue algérien, spécialiste de la littérature amazighe, D' en lettres et sciences humaines à la Sorbonne ; Ramdane Ouahes (Aït Mensour), D' en sciences, ancien Professeur de chimie à l'Université d'Alger, ancien directeur de recherche associé au CNRS, à l'université Paris VI. D'autres professeurs participeront aussi à cette table ronde, dont M<sup>me</sup> Farida Aït Ferrouk, anthro-

pologue et poétesse ; Mohamed Djellouai, professeur, écrivain chercheur, spécialiste de la littérature amazighe, doyen de la faculté des lettres à l'université de Bouira ; Mohamed Mahrazi, D' en linguistique amazighe, chef de département de langue et culture amazighes à l'université de Bouira. Les activités de commémoration du double anniversaire du Printemps berbère et Printemps noir de cette année se traduiront par des portes ouvertes sur le département de tamazight de l'université de Bouira. Une exposition aura lieu, à l'occasion, dans le hall du centre culturel de la ville et représentera des œuvres, thèses et mémoires de fin d'études des étudiants du département de tamazight de Bouira. Une vente-dédicace de livres a eu lieu hier à l'ouverture. La 2<sup>e</sup> journée sera dédiée à la poésie : un récital poétique sera psalmodié par des poètes de

renom dans la région, en l'occurrence Malek Houd, Boualem Messouci, Boualem Chekri, Malek Sid Abdelkader, Chérif Aït Mekourta, Mourad Agchariou... Pour terminer cette manifestation, une soirée artistique sera animée par l'association Agraw de Chemini avec une chorale et une pièce théâtrale intitulée «*Alaxart yeddran*» de la troupe «*Tilawt*». «*L'objectif de ce partenariat permettra encore une fois de tisser des liens de travail, de mutualisation des ressources et de la promotion des travaux de recherche de ce département réalisés par des étudiants en formation*», souligne-t-on. Et d'ajouter : «*Cette action permettra également de fédérer les différentes énergies cognitives et montrera l'importance que peuvent jouer les associations comme relais entre l'université et les citoyens*».

H. Cherfa

18<sup>e</sup> édition du 3 au 7 mai à Alger

# 1 200 exposants dont 640 étrangers au Batimatec

■ La 18<sup>e</sup> édition du Salon international du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics «Batimatec 2015» se déroulera du 3 au 7 mai prochain, au Palais des expositions des Pins maritimes à Alger, indique un communiqué de la Société Batimatec Expo.

Par Anis Gh.

Organisée par la Société Batimatec Expo en partenariat avec la Société algérienne des foires et exportations (Safex), cette nouvelle édition accueillera quelque 1 200 exposants dont 640 étrangers venus de 26 pays, a-t-on ajouté. L'édition de 2015 verra aussi la présence de nouveaux pays tels que l'Afrique du Sud, la Russie, la Serbie et la Malaisie, aux côtés des participants habituels, à savoir la Turquie (163 entreprises), la Chine (103 entreprises), l'Espagne (90 entreprises), l'Italie (82 entreprises) et la France (67), selon les organisateurs. Cette rencontre qui durera cinq jours s'étalera sur une surface globale de plus de 44 000 m<sup>2</sup>, et abritera des jour-



nées techniques et des conférences-débats axées sur la valorisation et la promotion de la production nationale. La première journée de ce cycle de conférences sera réservée au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et

de la Ville et portera sur la présentation de communications, notamment sur la valorisation et la promotion de la production nationale et l'industrialisation du bâtiment. La deuxième journée

de la corporation des architectes, des urbanistes algériens et de leurs invités respectifs. Placée sous le thème «du développement et de l'efficacité constructive», la journée focalisera sur l'efficacité énergétique

dans le bâtiment et la réhabilitation. Une cérémonie de remise de trophées à des jeunes architectes est également au programme de cette journée. La troisième et dernière journée sera consacrée aux industries des matériaux de construction comme les bétons prêts à l'emploi (BPE), et l'industrie algérienne des terres cuites (briques, procédés d'extrusion, contrôle de qualité, la préparation et l'isolation). Parmi les participants figurent notamment des dirigeants d'entreprises, des responsables institutionnels, des décideurs et des experts. Batimatec 2015 constitue un carrefour d'échanges d'informations, d'expertises et de présentation de nouveaux équipements et matériaux du secteur. **A. Gh.**

Accord de libre-échange USA-UE

## Obama plaide pour «des progrès importants»

LE PRÉSIDENT Barack Obama a plaidé pour que les négociations sur l'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et l'Union européenne, dit «TTIP», avancent de façon accélérée cette année, lors d'une conférence de presse avec le Premier ministre italien, Matteo Renzi. «Maintenant que le Congrès examine une loi soutenue par des élus des deux partis, les négociations sur le TTIP doivent accomplir des progrès importants cette année», a déclaré vendredi Barack Obama à la Maison-Blanche. Le président américain faisait allusion à une proposition de loi dévolue jeudi et qui sera examinée prochainement au Congrès. Si elle était adoptée, elle mettrait en place un mécanisme pour que les élus américains se prononcent, en un seul vote en bloc et sans possibilité d'amendement, sur tout accord commercial conclu d'ici à 2018 entre Washington et l'UE, ou avec 11 pays de la région Asie-Pacifique (Australie, Brunei, Canada, Chili, Japon, Malaisie, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Singapour, Vietnam). Le premier accord bénéficiant de cette procédure accélérée serait celui négocié avec la région Asie-Pacifique, nommé TPP (Trans-Pacific Partnership), a dit Barack Obama. «Les marchés en plus forte croissance se trouvent en Asie. Si nous ne contribuons pas à l'élaboration des règles pour que nos entreprises et nos travailleurs puissent être compétitifs dans ces marchés, alors la Chine écrira des règles qui avantageront les entreprises et travailleurs chinois», a justifié Barack Obama.

R. E.

## Télécommunications

### Algérie Télécom signe un accord avec Sonatrach

Le groupe Sonatrach et la compagnie Algérie Télécom ont signé une convention-cadre pour la mise à disposition des infrastructures en télécommunications permettant, entre autres, le passage des câbles de télécommunications dans les canalisations de transport des hydrocarbures, a annoncé Sonatrach dans un communiqué. Le document a été signé par Saïd Sahnoun et Azouaou Mehmel, respectivement P-dg de Sonatrach et d'Algérie Télécom. La conclusion de cette convention permettra notamment de régulariser la situation d'utilisation

par Algérie Télécom des moyens et supports de Sonatrach, de sécuriser et de fiabiliser le réseau des télécommunications de ce groupe pétrolier et de se conformer à la réglementation en vigueur au niveau national dans le domaine des télécommunications. Dans ce sens, la convention tend à fixer les conditions générales techniques et financières par lesquelles ces deux sociétés publiques s'accordent la prise en charge mutuelle des prestations de mise à disposition des liaisons spécialisées (bande passante) et fibres noires pour l'interconnexion de

leurs sites, souligne le communiqué. Il s'agit aussi de la colocation des espaces dans les sites techniques pour l'hébergement des équipements de télécommunications, le droit de passage des câbles de télécommunications dans les canalisations de transport des hydrocarbures de Sonatrach. Par ailleurs, cette convention permettra de réduire la fracture numérique en facilitant l'accès internet haut et très haut débit, GSM, 3G et la 4G LTE, et ce, notamment dans le sud du pays.

Salem K./APS

7<sup>e</sup> Forum mondial de l'eau

## Adoption d'une feuille de route internationale

La septième édition du Forum mondial de l'eau s'est achevée vendredi après six jours de débats et d'échanges par l'adoption d'une feuille de route internationale pour améliorer l'accès à l'eau à travers toute la planète. Placé sous le slogan «l'eau pour notre avenir», le septième Forum mondial de l'eau a réuni plus de 30 000 visiteurs venus de 168 pays. En outre, les chefs des délégations se sont engagés à poursuivre le dialogue et débat pour mettre l'eau au cœur des politiques de développement. A cet effet, la feuille de route adoptée à l'issue du Forum

constitue un réel engagement politique qui ouvre la voie pour le huitième Forum mondial de l'eau qui aura lieu à Brasilia en 2018. «Il s'agit de la première fois qu'un engagement formel a été signé lors du Forum mondial de l'eau pour assurer une action appropriée», s'est félicité le Conseil mondial de l'eau dans un communiqué distribué à la presse à l'issue de l'événement. Cette feuille de route constitue «une ressource-prête à l'emploi pour les gouvernements» car elle prend en charge tous les aspects liés au financement des infrastructures, la sécurité alimentaire, le développement

durable et la gouvernance, a souligné le CME, ajoutant que l'évolution de ce document peut être suivie en ligne pour assurer la transparence et la responsabilité pour les actions. «Les engagements pris lors du 7<sup>e</sup> Forum seront menés à New York comme une contribution majeure à l'adoption des objectifs de développement durable sur l'eau», a-t-on affirmé. En outre, le principal objectif de ce Forum triennal avait été mis en exergue dès le début de l'événement lorsque les dirigeants politiques, officiels gouvernementaux et experts de plus de 100 pays avaient adopté une

déclaration conjointe soulignant l'importance des questions liées à l'eau et promettant des efforts conjoints pour faire face au changement climatique. L'événement de cette année, qui s'est déroulé à Daegu et Gyeongju, a également abordé les aspects scientifiques et technologiques des questions liées à l'eau. La volonté de partager les technologies de pointe avec les pays en voie de développement a été ainsi relevée dans les diverses sessions auxquelles ont participé des milliers d'experts venus des quatre coins du monde.

H.C./APS

Aidé par un dollar affaibli

## L'or se stabilise

L'or est resté stable cette semaine, soutenu par un dollar quelque peu affaibli par des indicateurs américains décevants, ce qui pourrait repousser l'échéance d'une hausse des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) dans les prochains mois. Le métal jaune est tombé mardi à son plus bas niveau en deux semaines, à 1 184,03 dollars l'once, mais s'est ensuite repris, s'échangeant autour du seuil psychologique de 1 200 dollars l'once. La relative faiblesse du dollar a redonné le moral aux férus de métaux précieux, selon plusieurs analystes, même si l'or peine à rebondir fermement. Le billet vert a été lesté cette semaine par des

indicateurs américains décevants. Or, un dollar faible a tendance à rendre les matières premières libellées dans cette monnaie plus attrayantes pour les acheteurs munis d'autres devises. Le dollar s'était fortement apprécié ces derniers mois grâce aux anticipations d'un relèvement des taux d'intérêt américains restés proches de zéro depuis plus de six ans. L'argent a suivi le métal jaune dans son sillage, et a atteint mardi son minimum en deux semaines, à 16,00 dollars l'once. Du côté des platinoïdes, le palladium s'est nettement repris en début de semaine, grimpant lundi à son plus haut niveau en un mois. Le platine a, quant à lui, poursuivi sa

stabilisation. La hausse des ventes de voitures en Europe devrait soutenir les cours de ces métaux utilisés dans l'industrie automobile pour la fabrication de pots catalytiques, ont augmenté de 10,6% en mars. Sur le London Bullion Market, l'once d'or a terminé à 1 203,35 dollars vendredi au fixing du soir, contre 1 182,75 dollars le vendredi précédent. L'once d'argent a clôturé à 16,36 dollars, contre 16,30 dollars il y a sept jours.

Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de platine a fini à 1 161 dollars, contre 1 205 dollars sept jours plus tôt. L'once de palladium a terminé pour sa part stable à 777 dollars.

F.G./agence

Oran

# 760 millions DA de créances à recouvrer par l'OPGI

■ L'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Oran détient 760 millions DA de créances impayées jusqu'au mois de mars 2015, a-t-on appris du sous-directeur de l'OPGI.

Par Farid K.

«**N**ous utilisons tous les moyens à notre disposition pour recouvrer ces créances allant jusqu'à la porte à porte et utilisant même les mises en demeure», a indiqué Mohamed Djebli, signalant qu'en 2014 plus de 750 locataires de l'OPGI ont été poursuivis en justice pour cumul de loyers non payés. Si le montant des loyers impayés est important, un calendrier de remboursement s'étalant sur plusieurs mois, voire une année, est proposé au locataire pour régler ses dettes auprès de l'Office, a-t-il ajouté. Après l'intervention d'un huissier de justice et une ultime mise en demeure, les locataires récalcitrants sont estés en justice et se voient signifier, sous délai, de régler les loyers impayés, au risque, parfois, de se voir expulsés des logements qu'ils occupent, a-t-il encore indiqué. Cependant, la tâche n'est pas aisée pour l'OPGI, qui

gère un important parc de logements disséminés à travers les 26 communes de la wilaya d'Oran. A travers ses 12 unités sises au niveau d'Oran (5), Bir El Djir (2), Es-Sénia (1), Ain El-Turck (1), Gdyl (1), Arzew (1) et Bethioua (1), l'OPGI gère un parc de plus de 35 000 logements et près de 1 800 locaux commerciaux, selon un bilan dressé en janvier 2015. En plus de campagnes périodiques pour sensibiliser les locataires sur des facilités de paiement des loyers, l'office offre la possibilité aux locataires installés avant janvier 2004 d'être propriétaires de leurs logements, a-t-il rappelé.

## Colloque en mai sur le vieux quartier de Sid El Houari

Le vieux quartier de Sidi El Houari constituera le thème générique d'un colloque prévu les 17 et 18 mai prochain à Oran, à l'occasion de la célébration du mois du patrimoine, a-t-on



appris des organisateurs. Cette rencontre, qu'abritera le département des sciences et de la communication de l'université d'Oran, intervient après la désignation d'un secteur protégé dans ce quartier historique par décret exécutif paru au *Journal officiel*. Initié en collaboration avec l'université d'Oran Ahmed Benbella, ce colloque vise à sensibiliser les Oranais sur l'importance de la création d'un secteur protégé et à impliquer tous les acteurs au service du «vieux

Oran» et sa préservation, selon la même source. Le programme de ce colloque, auquel prendront part des chercheurs intéressés par le patrimoine et l'histoire d'Oran, comporte des thèmes abordant, entre autres, une approche ethnographique de hai Sidi El Houari, l'histoire du vieux quartier et écritures historiques, la dimension esthétique et touristique du quartier, l'image de hai Sidi El Houari et le vieux quartier dans les œuvres littéraires et cinématogra-

phiques. Il prévoit une série de communications sur les coutumes et traditions à hai Sidi El Houari, les monuments islamiques à hai Sidi El Houari, les technologies modernes de promotion des sites archéologiques et les modalités d'élaboration du plan permanent de conservation et de valorisation du secteur protégé de hai Sidi El Houari. Hai Sidi El Houari, qui constitue un noyau essentiel de la ville d'Oran, recèle plusieurs sites archéologiques suscitant l'engouement des touristes dont 14 sites classés monuments nationaux témoins de différentes époques historiques qui se sont succédé dans la capitale de l'ouest algérien.

F.K. /APS

Ouargla

## Projet de plan de prévention contre les incendies des palmeraies

Un plan de prévention contre les incendies de palmeraies sera mis au point cette année dans les régions du Sud, a fait savoir, à Ouargla, le sous-directeur chargé des statistiques à la direction générale de la Protection civile (PC).

S'exprimant en marge d'un regroupement régional, dans le cadre de la préparation de la campagne de lutte contre les incendies de palmeraies, Farouk Achour a indiqué que ce plan «traduit l'intérêt accordé par la PC à l'élaboration, en coordination les autres parties concernées (agriculture et forêts), d'une stratégie à même de faire face et de prévenir le phénomène et ses répercussions négatives sur l'économie nationale».

Le même responsable a fait avoir, à ce titre, qu'un patrimoine d'au moins 17 014 pal-

miers productifs a été ravagé l'année dernière par les flammes, à travers les différentes régions phéniciennes du sud du pays. Il a fait état, par ailleurs, d'un programme à concrétiser cette année et consistant en la création d'un réseau Intranet reliant les différentes unités de la PC à leur direction générale, en vue de fluidifier et d'échanger les données et informations et prendre ainsi les décisions appropriées en temps réel. Le chef de service chargé de la prévention à la direction de la PC de la wilaya de Ouargla a signalé, de son côté, que les feux de palmeraie, enregistrés l'an dernier à travers la wilaya, ont causé la destruction de 3 317 palmiers, en légère baisse par rapport à l'année l'ayant précédée et marquée par la perte de 3 406 palmiers.

Belkacem Ghrissi a ajouté que 515 inter-

ventions ont été effectuées l'année dernière par les éléments de la PC de la wilaya pour venir à bout des incendies qui s'étaient déclarés dans diverses palmeraies de la wilaya. Mis sur pied par la direction générale de la PC, ce regroupement régional, auquel ont pris part des directeurs centraux de la PC et les directeurs de huit wilayas de ce corps (Ouargla, El-Oued, Biskra, Ghardaïa, Adrar, Béchar, Tamanrasset et Illizi), a porté sur l'examen de trois axes liés notamment aux dispositifs de prévention et de lutte contre les feux de palmeraie, les voies d'intervention au plan organisationnel, ainsi que les équipements et moyens mobilisés dans la lutte contre les feux de palmeraie.

A.O./APS

Programme des 100 locaux par commune

## 1 200 sur les 6 000 locaux sont exploités à Batna

Au total, 1 242 locaux commerciaux sur les 6 081 réalisés à Batna dans le cadre du programme des 100 locaux par commune sont «effectivement exploités», a indiqué le directeur du commerce, Abdelatif El-Aïchaoui.

Cette situation s'explique par l'implantation d'un grand nombre de ces locaux sur des sites à faible potentiel commercial, le

non-aménagement des alentours immédiats de certains commerces et, parfois, leur «inadaptation aux activités des bénéficiaires», a indiqué ce responsable qui a estimé à «moins d'une centaine les locaux non raccordés aux divers réseaux».

A fin 2014, seuls 987 locaux étaient exploités, a encore fait savoir M. El Aïchaoui, estimant que ce chiffre est appelé à aug-

menter grâce aux actions de sensibilisation menées conjointement par la direction du commerce, l'inspection de wilaya et les communes.

Cette sensibilisation a été précédée de visites d'inspection menées par la direction et l'inspection du commerce, en application des instructions du wali pour les 4 839 locaux fermés «pouvant conduire à l'annulation

des arrêtés d'attribution. Vingt parmi ces locaux, situés à Kouchbi dans la commune d'Ouled Si Slimane, ont d'ailleurs été transformés en annexes de l'administration locale, tandis qu'à Barika certains locaux ont été aménagés en groupes scolaires ou en salles de soins.

L.B.

## Mostaganem 5<sup>e</sup> Salon international de la pomme de terre du 4 au 6 mai

LE CINQUIÈME Salon international de la pomme de terre «Batatis 2015» de Mostaganem sera organisé du 4 au 6 mai prochain, a-t-on appris du directeur de la manifestation. Ce rendez-vous économique verra la participation de plus de 100 exposants dont des opérateurs nationaux et des producteurs de semences de pomme de terre de France, Hollande, Espagne et Italie, outre 30 autres exposants spécialisés dans le matériel agricole, a indiqué Mahi Omar. L'objectif de cette manifestation, devenue annuelle, est de faire connaître différentes variétés de pomme de terre et leurs semences et les techniques modernes utilisées dans cette filière agricole, ainsi que l'échange d'expériences entre opérateurs locaux et étrangers. Une exposition de différentes variétés de ce tubercule et des semences produites dans différentes wilayas du pays est prévue au titre de ce salon qui sera abrité par le village de Menasria dans la commune de Oued El Kheir. Des communications sur les modalités de production, de traitement et d'utilisation d'engrais sont programmées pour la circonstance, de même que des sorties à des exploitations agricoles de la région. Le Salon international de la pomme de terre est initié par la société d'expositions agricoles «HM.com» en collaboration avec la chambre nationale d'agriculture et la direction des services agricoles (DSA) de Mostaganem.

F.T.



Libye

# Vingt et un morts dans des combats près de Tripoli

■ Au moins 21 personnes ont été tuées dans des combats près de Tripoli vendredi, ont indiqué des sources militaires, tandis que les délégations des deux Parlements rivaux libyens négociaient sous l'égide de l'ONU au Maroc pour mettre fin aux violences.

Par Salim O.

Des forces du gouvernement reconnu par la communauté internationale ont affronté des combattants de la coalition de milices Fajr Libya à Tajoura, à 30 km de la capitale libyenne. Les forces du gouvernement avaient attaqué le camp de la coalition, dans une nouvelle tentative destinée à reprendre le contrôle de Tripoli. «*Quatorze soldats, quatre combattants de Fajr Libya et trois femmes ont été tués aujourd'hui à Tajoura*», a dit à l'AFP une source militaire pro-gouvernement, ajoutant que les femmes avaient été tuées accidentellement par des tirs de roquettes. «*Vingt-quatre autres personnes ont été blessées*», a-t-il ajouté, sans préciser le camp auxquelles elles appartenaient. Un porte-parole de Fajr Libya à Tripoli, Mohamad Shami, a confirmé l'affrontement mais donné un bilan plus élevé du côté des forces du gouvernement reconnu. «*Trente-deux membres des forces à l'origine de l'attaque ont été tués*», a-t-il déclaré.

«*Fajr Libya exerce un contrôle intégral sur Tajoura. Il y a des combats mineurs près d'un camp appelé camp 101 où sont encore présents quelques attaquants qui sont encerclés par les forces de Fajr Libya*», a-t-il poursuivi. Une deuxième source pro-gouvernement internationalement reconnu a dit à l'AFP qu'il y avait «des combats intenses en cours dans



Ph. : DR

le secteur de Tajoura, avec l'appui de nos forces aériennes qui mènent des frappes». Le pays a deux gouvernements et Parlements depuis que la coalition de milices s'est emparée de Tripoli en août et que le gouvernement reconnu s'est replié à l'est du pays.

Après deux premières sessions en mars, les négociations entre les deux Parlements libyens rivaux ont repris jeudi dans la station balnéaire de Skhirat, près de Rabat, sous l'égide de l'émissaire onusien Bernardino Leon. L'ONU a indiqué qu'elle tentait de rapprocher les points de vue entre les deux Parlements, après avoir reçu leurs remarques sur son projet de gouvernement d'union nationale. Depuis le renversement et la mort du numéro un libyen Mouammar Kadhafi en 2011 à la suite d'un soulèvement puis d'une interven-

tion militaire de la France, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, la Libye est le théâtre de luttes incessantes entre factions rivales.

## La stabilité, seule solution à la crise des migrants en Méditerranée

Le Premier ministre italien Matteo Renzi a réagi aux récents naufrages de migrants en Méditerranée en affirmant que le problème ne pourrait être résolu sans une stabilisation de la situation en Libye.

«*C'est une mer, pas un cimetière*», a déclaré Matteo Renzi, lors d'une conférence de presse avec le président Barack Obama à la Maison-Blanche. «*La seule solution est la paix et la stabilité des institutions libyennes*».

Evoquant la situation sécuritaire, le Premier ministre italien a

martelé que tous les pays de la région étaient concernés. «*Nous devons aussi avoir pleinement conscience du fait que le travail à faire concerne la Libye mais aussi toute l'Afrique, et je dirais, le monde entier*», a-t-il dit. A ses côtés, le président Barack Obama a rappelé l'inquiétude américaine face à l'établissement de zones contrôlées par des groupes «terroristes».

«*L'EI (groupe Etat islamique, Daech) veut très explicitement exploiter le chaos en Libye pour installer une partie de ses hommes là-bas*», a dit le président américain. «*La coordination avec l'Italie et d'autres partenaires-clés va être très importante. Nous ne pourrions pas résoudre le problème avec quelques frappes de drones ou quelques opérations militaires*».

S.O./ Agence

Tunisie

## Plus de 12 mille individus empêchés de rejoindre des mouvements radicaux

Lors d'une séance d'écoute avec la commission de législation générale à l'ARP, le ministre de l'Intérieur, Néjem Gharsalli, a dévoilé que 1 084 individus ont été arrêtés et traduits devant la justice depuis le début de l'année 2015 pour des affaires liées au terrorisme.

158 individus ont par ailleurs été arrêtés après l'attaque terroriste du Bardo. Le ministre a aussi dévoilé que plus de 12 000 personnes ont été empêchées de partir vers les zones de conflits depuis le mois de mars 2013. Le ministre de l'Intérieur a, en effet, confirmé que les autorités tunisiennes ont interdit plus de 12 mille Tunisiens de rejoindre les rangs des organisations islamistes en étranger, et ce depuis le mois de mars 2013. Il a ajouté lors d'une déclaration, que le ministère a interdit à 12 490 Tunisiens de voyager vers les zones de tension et de conflits. D'autre part, le ministre de l'Intérieur a souligné que dans la première moitié de l'année 2015, près de 1 000 personnes ont été renvoyées aux tribunaux après avoir rejoint des groupes terroristes. Néjem Gharsalli a aussi déclaré que l'opération sécuritaire de Sidi Aich a frappé le

groupe terroriste Okba Ibn Nefaa dont les membres vont se diviser. De retour sur les préparatifs de son ministère, Néjem Gharsalli a assuré que des équipements seront acquis pour une somme de 53 millions de dinars. Un système de surveillance vidéo sera placé dans différentes régions du pays pour un coût de 6,5 millions de dinars, des voitures blindées acquises pour 41,7 millions de dinars et de nouveaux hélicoptères achetés pour la somme de 25 millions de dinars.

### Le blogueur Yassine Ayari libéré

Le blogueur tunisien Yassine Ayari, condamné à six mois de prison ferme pour «atteinte à l'armée» a été libéré jeudi. L'annonce a été faite, hier, par son frère. En Tunisie, le blogueur Yassine Ayari, emprisonné depuis plusieurs mois, a été libéré. La famille du jeune homme avait demandé sa libération «il y a une dizaine de jours à la justice parce qu'il a purgé plus de la moitié de sa peine, n'a pas d'antécédent judiciaire et s'est bien conduit en prison», a déclaré son frère Moutiaa Ayari. Précédemment refusée par le parquet,

sa libération a eu lieu dans la nuit de jeudi. Le blogueur Yassine Ayari a vu sa peine réduite à six mois au lieu d'un an, le 3 mars dernier. «*Il a été condamné lors d'un premier procès par contumace, le 18 novembre dernier, à trois ans de prison pour avoir diffamé des officiers et cadres du ministère de la Défense, publié des rumeurs pouvant provoquer la confusion chez les unités militaires et accusé des responsables d'infractions financières et administratives sans présenter de preuves*», selon ses avocats. Interpellé en décembre à son retour de Paris, puis transféré vers une prison près de Tunis, il avait fait opposition au jugement et avait vu sa peine réduite à un an en janvier, avant que la cour d'appel militaire ne décide de réduire sa peine à 6 mois. Pour le blogueur, son procès «est un règlement de compte, une mascarade». Yassine Ayari était un activiste sous le régime de Zine El Abidine Ben Ali. Il est également le fils d'un colonel de l'armée, tué en mai 2011 dans des affrontements avec un groupe de djihadistes. Son arrestation avait suscité une vague d'indignation en Tunisie, particulièrement auprès des associations de droits de l'Homme.

Lamia F. / APS

## Sahara occidental Le prisonnier politique Abdelkhalek El Merkhi entame une grève de la faim

**LE PRISONNIER** politique sahraoui Abdelkhalek El Merkhi a entamé jeudi, depuis sa cellule à la prison marocaine d'Ait Melloul, une grève de la faim pour protester contre les conditions inhumaines, a indiqué le bureau exécutif du Collectif des défenseurs sahraouis des droits humains (Codesa). Le prisonnier politique sahraoui a entamé sa grève de la faim de sa cellule à la prison d'Ait Melloul, pour protester contre les dures conditions et la privation de ses droits légitimes aux visites familiales, à la communication avec le monde extérieur et à un procès équitable, garantis par les conventions internationales des droits de l'homme, a ajouté la même source. Il convient de rappeler que Abdelkhalek El Merkhi a été arrêté pour sa participation à plusieurs manifestations pacifiques réclamant le droit à l'autodétermination et l'indépendance du peuple sahraoui.

## L'université de Mostaganem accueille des journées d'étude

L'université de Mostaganem a organisé des journées d'étude ouvertes sur la culture sahraouie, en présence des étudiants universitaires ainsi que des représentants des composantes de la société civile algérienne et sahraouie. Les journées d'étude sur la culture sahraouie ont débuté dans le département des sciences de la communication et de l'information à l'université Abdelhamid-Ibn-Badis. La cérémonie d'ouverture a été suivie par le Secrétaire général de l'Union des étudiants sahraouis (Uesario), Moulay Ahmahamad Brahim, le consul sahraoui à l'ouest algérien, Musa Selma, le vice-doyen de l'université de Mostaganem en charge des études, Ahmed Al-Hawwari

Ramy G./ SPS



## Afghanistan

# 33 morts dans un attentat-suicide devant une banque

■ Des Afghans sur le lieu de l'attentat-suicide le 18 avril 2015 à Jalabad. Au moins 33 personnes ont été tuées et plus de 100 autres blessées hier dans un attentat-suicide perpétré devant une banque de Jalalabad, grande ville de l'est de l'Afghanistan, près de la frontière pakistanaise, ont annoncé les autorités locales.

Il s'agit de l'attentat le plus sanglant dans le pays depuis novembre alors qu'un kamikaze s'était fait exploser au milieu des spectateurs lors d'un match de volleyball dans la province de Paktika, aussi frontalière du Pakistan, tuant 57 personnes. Hier, l'explosion est survenue au moment où des fonctionnaires étaient venus toucher leur salaire mensuel devant la succursale locale de la Kabul Bank, la principale banque privée du pays, ont indiqué les autorités de la province de Nangarhar, dont Jalalabad est la capitale. «Les corps de 33 personnes et plus de 100 blessés ont été amenés à l'hôpital», a indiqué à l'AFP le Dr Najeebullah Kamawal, chef de l'hôpital provincial, relevant à la hausse un précédent bilan faisant état de 22 morts et une cinquantaine de blessés. Après l'attentat, des lambeaux de chair, des jambes, des têtes et une mare de sang tapissaient le sol près de la banque, où se relevaient des rescapés ensanglantés, selon un journaliste de l'AFP sur place. Le président afghan Ashraf Ghani a vivement condamné cette attaque, fatale aussi à de nombreux enfants, affirmant que de tels «attentats terroristes dans des lieux publics» sont en fait «les plus lâches». Les talibans afghans du mollah Omar, qui ont tendance à ne pas revendiquer

les attentats faisant des victimes civiles, ont nié toute responsabilité dans cette attaque qui pourrait aussi avoir été perpétrée par des groupuscules jihadistes. Au cours des derniers mois, les autorités afghanes ont répété leurs craintes de voir un nombre croissant de jihadistes locaux se rallier à l'organisation État Islamique (EI) qui contrôle des pans entiers de la Syrie et de l'Irak. Un ancien porte-parole des talibans pakistanais du TTP ayant affirmé avoir plaidé allégeance à l'EI, Shahidullah Shahid, a revendiqué hier l'attaque de Jalalabad, mais il n'a pas été possible hier d'établir s'il dispose de liens réels avec cette organisation. L'attaque de Jalalabad survient au début de la «saison des combats», marquée par le redoux printanier. Or les forces afghanes sont pour la première fois cette année sur la «ligne de front» pour le début de cette période car la mission de l'Otan dans le pays (Isaf) a mis fin à ses opérations en décembre dernier. L'Otan maintient néanmoins une force résiduelle de 12 500 soldats, dont 9 800 Américains, mais qui reste cantonnée principalement dans un rôle de formation des forces afghanes. La semaine dernière, au moins 15 civils afghans ont été tués dans deux attaques à la bombe, dont un attentat-suicide



visant un convoi de l'Otan revendiqué par les rebelles talibans. Et 18 soldats afghans avaient été tués, dont certains décapités, au cours d'une autre attaque des talibans dans le district de Jurm de la province du Badakhshan, une région reculée du nord-est de l'Afghanistan. Selon un rapport de l'ONU publié en février, le conflit afghan a ainsi continué de faire de plus en plus de victimes civiles l'an dernier, avec près de

3 700 morts et 6 850 blessés, une hausse de 22% sur un an due entre autres à l'intensification des combats au sol. Ces nouveaux affrontements interviennent au moment où le président Ashraf Ghani tente de convaincre les talibans du mollah Omar de s'engager dans un processus de paix afin de stabiliser un pays endeuillé par plus de 35 années de conflits. Le président Ghani s'est d'ailleurs tourné

vers son voisin pakistanais, qui compte sur des relations historiques avec des leaders talibans, afin de faire pression sur les insurgés pour qu'ils s'engagent dans le processus de paix. Mais les talibans refusent pour l'heure de participer à de tels pourparlers, exigeant au préalable le retrait des forces étrangères encore déployées dans ce pays et dont le mandat arrive à échéance à la fin 2016.

## Yémen

## Riyad se chargera du coût humanitaire du conflit

L'Arabie Saoudite a promis hier de prendre en charge le coût des opérations humanitaires urgentes de l'ONU au Yémen, où la coalition arabe qu'elle dirige mène des frappes aériennes pour soutenir les partisans du président en exil contre une rébellion chiite. De nouvelles violences ont fait au moins 27 morts, en majorité des rebelles, à Taëz, la troisième ville du Yémen, portant à plus de 100 le nombre des personnes tuées en moins de deux jours dans le sud du pays, selon un bilan compilé par l'AFP à partir de sources médicales, militaires et tribales. Les combats se concentrent dans le Sud où les rebelles chiites, dits Houthis, tentent avec le soutien d'unités militaires restées fidèles à l'ex-président Ali Abdallah Saleh de prendre le contrôle de l'ensemble du pays après s'être emparés de la capitale Sanaa (nord) et de vastes régions. Devant leur progression vers le Sud, le président Abd Rabbo Mansour Hadi a dû fuir Aden, la deuxième ville du pays, où il s'était réfugié, pour s'exiler en Arabie Saoudite, qui a lancé le 26 mars une opération militaire à la tête d'une coalition arabe contre les rebelles et leurs alliés. Face à la détérioration de la situation au Yémen, où la population manque de tout, l'ONU et ses partenaires humanitaires ont lancé vendredi un appel à une aide urgente de près de 274 millions de dollars pour répondre aux besoins

vitaux des 7,5 millions d'habitants affectés par le conflit. La réponse est venue rapidement de Riyad, où le roi Salmane Ben Abdel Aziz a fait savoir qu'il réglerait la totalité du montant réclamé par l'ONU. Le royaume «se tient aux côtés du peuple yéménite frère» et espère «le rétablissement de la sécurité et de la stabilité» dans ce pays, a indiqué le cabinet royal dans un communiqué. Tout en s'empressant de prendre à sa charge le coût humanitaire du conflit, l'Arabie Saoudite a réaffirmé sa détermination à poursuivre l'opération militaire en dépit de l'appel du secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon à «un cessez-le-feu immédiat». «Nous avons besoin de patience et de persévérance. Nous ne sommes pas pressés», a répété vendredi le porte-parole de la coalition, le général saoudien Ahmed Assiri, lors de son point de presse quotidien à Ryad. Selon l'agence officielle SPA, le roi Salmane a évoqué vendredi la conjoncture régionale avec le président américain Barack Obama lors d'un entretien téléphonique. De récents appels d'ONG à «une pause humanitaire» n'ont pas eu de suite alors que les civils au Yémen, un pays qui compte quelque 24 millions d'habitants, paient un lourd tribut dans le conflit. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), les récentes violences ont fait 767 morts et 2 906 blessés. Le

Comité international de la Croix-Rouge (Cicr) a de son côté déploré le manque cruel de médicaments, aliments et carburant au Yémen. Entre 120 000 et 150 000 personnes ont été déplacées à l'intérieur du Yémen par les violences en cours, alors qu'il y avait déjà plus de 300 000 déplacés internes avant la crise actuelle, a affirmé un porte-parole du Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR), Adrian Edwards. La rébellion chiite a vivement critiqué le Conseil de sécurité de l'ONU pour sa résolution du 14 avril, qui la somme de se retirer des zones du Yémen qu'elle a conquises et lui impose des sanctions, dont un embargo sur les armes. Le Conseil de sécurité «s'est rangé aux côtés du bourreau contre la victime», a écrit le Conseil politique de la rébellion dans un communiqué publié vendredi soir, quatre jours après l'adoption de la résolution 2216. Le chef de la rébellion, Abdel Malek al-Houthi, frappé de sanctions individuelles (gel des avoirs et interdiction de voyage), ne s'est plus manifesté en public depuis les premiers jours de l'opération militaire de la coalition.

L'Iran, qui soutient les rebelles Houthis, a présenté dans un message à Ban Ki-moon un plan de paix en quatre points, prévoyant notamment un cessez-le-feu, une reprise du «dialogue national» et «un gouvernement d'union nationale».



## Points chauds

### Républicains

Par Fouzia Mahmoudi

Si depuis une semaine le nouveau nom qu'adopterait en mai prochain l'UMP, déchaine une partie de la classe politique, il semblerait que les militants de droite eux-mêmes ne soient pas des plus enthousiastes quant à ce changement tant voulu par Nicolas Sarkozy. Ainsi, l'UMP qui devrait devenir «Les Républicains» dans quelques semaines, n'en a pas fini avec les polémiques en tous genres. En effet, deux Français sur trois (66 %) et plus d'un sympathisant de l'UMP sur deux (56 %) préfèrent l'actuel nom du parti de droite à celui envisagé par Nicolas Sarkozy, «Les Républicains», selon un sondage publié vendredi. À la question : «Préférez-vous le nom UMP ou Les Républicains ?», 66 % des personnes sondées répondent UMP, 32 % Les Républicains et 2 % ne se prononcent pas. Les sympathisants de droite sont 57 % à préférer le nom UMP, contre 42 % Les Républicains (1 % ne se prononcent pas). Parmi les sympathisants UMP, ils sont 56 % à préférer l'appellation actuelle aux Républicains (44%). Les sympathisants UMP jugent à 53 % que le futur nom Les Républicains fait «trop américain», à 36 % qu'il est «trop consensuel», à 6 % qu'il est «trop de droite» et à 4 % qu'il est «trop de gauche». 1 % des sondés ne se prononce pas. Nicolas Sarkozy avait confié ne pas vouloir d'un sigle pour marquer la métamorphose du parti dont il a reconquis la présidence en novembre. Il entend le changer du sol au plafond pour en faire un mouvement de masse. Une nouvelle appellation est le symbole le plus fort et immédiat de la mutation voulue par l'ancien chef de l'État, lui-même sujet d'un livre d'Alain Badiou intitulé De quoi Sarkozy est-il le nom? C'est une façon de s'inscrire dans la tradition d'une droite qui a changé cinq fois de nom depuis 1958, et de devenir lui aussi un père fondateur. Ainsi, il est plus que probable que malgré les évidentes réticences des sympathisants et des militants, Sarkozy aille au bout de sa logique et change le nom du parti qui l'a porté à la présidence en 2007 mais qui a été incapable d'aider à sa réélection en 2012. Reste à savoir si «Les Républicains» aura plus de succès auprès des Français que son prédécesseur et surtout si cette nouvelle appellation aidera la droite à faire élire son candidat à la présidentielle de 2017.

F. M.





Constantine capitale de la culture arabe

# Promesses, attentes et déceptions

Le choix de Constantine pour représenter la culture arabe tout au long de cette année est à l'origine de nombreuses réactions de la part de la population et des artistes. Les uns sont heureux de voir cette ville historique reprendre des activités culturelles mais d'autres regrettent que cette fête soit organisée à Constantine en l'absence des artistes de la ville. En effet, il est vrai qu'il faut se garder de critiquer la manifestation avant même qu'elle ne commence mais pour un événement d'une telle envergure, tout doit être préparé d'avance pour assurer une bonne qualité en matière d'activités culturelles.

De notre envoyée spéciale à Constantine Abla Selles

L'organisation de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe 2015» a suscité des réactions différentes chez la population. Nombreux sont ceux qui trouvent dans cet événement une bouffée d'oxygène qui permettra à la population d'avoir des espaces d'attractions et des activités diversées. «Je ne vous cache pas mon contentement de voir la salle Zinet ouvrir ses portes au public. C'est un bel espace qui nous permettra d'assister à des spectacles et casser la routine des journées de travail sachant qu'auparavant on n'avait pas où passer nos soirées», nous a confié une constantinoise rencontrée lors de la soirée d'ouverture. Pour cette dame, les enfants comme les adultes de la ville n'ont pas d'endroit où aller passer les week-ends et les vacances. «Pour les familles qui ont les moyens pour se déplacer vers d'autres villes durant les vacances tant mieux pour elles mais ceux qui n'ont pas de moyens restent et comptent les jours et les heures sans rien faire», ajoute notre interlocutrice.

Quant à Nacer, il est confiant que la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe» va apporter beaucoup de nouveautés en matière d'édifices et d'établissements culturels. «Je pense que les autorités ne pensent pas à construire de nouvelles institutions culturelles à Constantine sauf si un événement d'une telle importance est organisé. Alors on doit profiter au maximum pour enrichir la région avec de nouveaux édifices culturels pour s'en servir dans l'avenir», a-t-il déclaré. Pour notre interlocutrice, la direction de la culture de la ville doit assurer la continuité des activités culturelles à Constantine après la clôture de cet événement. «Le plus important pour nous ce n'est pas de vivre la fête durant une année mais d'assurer des espaces de créativité pour nos enfants afin de promouvoir la culture locale et protéger notre patrimoine ancestral», ajoute-t-il.

## Les Constantinois, entre optimisme et pessimisme

Cependant, les Constantinois ne sont pas tous optimistes pour l'organisation de cet événement dans leur ville. «Chaque pierre et chaque endroit dans Constantine racontent l'histoire de la ville et nous rappellent un savant mais les gens n'en parlent que d'une



façon superficielle. Les organisateurs comptent beaucoup plus sur les pays participants même s'ils ne seront là que pour représenter la culture de leur pays», nous a déclaré un vendeur de djouzias (délice typiquement constantinois). «On aurait aimé que les artisans de la ville soient tous appelés pour faire connaître aux visiteurs la culture de la région. On est traité comme des gens n'ayant aucune culture et les participants vont nous apprendre ce qu'est la vraie culture. C'est scandaleux», ajoute-t-il. Par contre, Samir, vendeur de tenues traditionnelles, trouve que la ville de Constantine peut «représenter la culture amazighe mille fois mieux que la culture arabe vu son histoire et son patrimoine purement amazighs».

## Entre déclarations officielles et réalité... un grand fossé

Les autorités locales ont assuré que tous les moyens humains et matériels sont mis en place pour le bon déroulement de la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe». D'ailleurs c'est ce qu'a déclaré le wali de Constantine Hocine Ouadah lors de la journée inaugurale. «La ville de Constantine est prête pour représenter la culture arabe tout en mettant en valeur la culture locale», a-t-il déclaré à la presse nationale. Ce genre de déclaration a été fait avant par le ministre de la Culture lors du forum de «Liberté» et celui de la Radio nationale. Elle a même déclaré que «le retard qu'a connu la restauration de

quelques édifices culturelles n'influencera en aucun cas sur le bon déroulement de la manifestation». Des restaurations concernant 72 projets ont commencé depuis l'annonce du choix de Constantine pour représenter la culture arabe, selon les dires du président du département de la restauration du patrimoine, Abdelhalim Serrai. Ces projets concernent d'anciens bâtiments culturels et historiques, les ponts de la ville ainsi que la vieille ville. A propos de cette dernière, il a été décidé l'érection de bâtiments écrans «afin de pouvoir entreprendre des fouilles archéologiques à l'intérieur du site et essayer de sauver ce qui peut l'être», selon la déclaration du même responsable.

Cependant, sur le terrain, les choses ne sont pas aussi belles comme le montrent les différentes déclarations des responsables. Ce qui est constaté sur place est que la ville de Constantine a été, auparavant, ruinée sur le plan culturel puisque les activités culturelles étaient très rares. Aujourd'hui cette ville est ruinée sur le plan architectural car un grand nombre de chantiers ont commencé puis ont été bloqués pour des raisons bureaucratiques comme est le cas des anciens hammams et la basse Casbah, pour ne citer que ces deux exemples. Même la rue de France, Souika et Bardo où les restaurations ne demandent pas grand-chose, elles sont encore en chantier. Les raisons de ce retard ne sont jamais communiquées par les autorités locales ni par le ministère de la Culture.

## La statue de Abdelhamid Ibn Badis... sa maison... du mépris pour son savoir

Quant à la statuette du grand savant Abdelhamid Ibn Badis, «elle ne lui ressemble même pas» selon la majorité des gens qu'ils l'ont vue. D'ailleurs, les jeunes n'ont pas compris quelle personnalité représente cette statuette et ont pris des photos insolites avec elle. «Je n'ai su à qui appartient cette statue qu'après avoir lu le nom. Elle ne ressemble nullement à Abdelhamid Ibn Badis» disait un jeune rencontré sur les lieux.

Les gens ont même réagir sur les différents réseaux sociaux disant que «c'est indigne de la part des autorités qui n'ont pas choisi la bonne personne pour réaliser cette statue», «le savoir de Abdelhamid Ibn Badis rayonne sur l'Algérie entière, il mérite plus de considération et de respect pour sa personne et pour le savoir qu'il a laissé pour les générations».

Par ailleurs, le peu de gens qui connaissent la maison de cet homme de savoir savent très bien qu'il n'en reste que des ruines.

## Plusieurs artistes de la ville marginalisés

Pour de nombreux acteurs de la scène culturelle, le mépris et la marginalisation ont touché de nombreuses personnes. A l'instar de l'écrivaine Ahlem Mostaghanemi, fille de Constantine qui n'a pas assisté à

l'ouverture de cet événement, d'autres écrivains ne sont pas au programme de cette manifestation ; tel est le cas de Fadila Elfarouk, fille de Batna pour ne citer que celle-ci.

Les artistes de la ville sont aussi furieux contre les autorités qui ne les ont pas sollicités pour d'éventuelles activités. D'ailleurs, l'acteur de théâtre et cinéma Allaoua Zermani regrette qu'il soit marginalisé de l'épopée de Constantine. «J'ai beaucoup travaillé pour la télévision et le théâtre de Constantine et on m'a mis à l'écart d'un tel travail. C'est méprisant pour tous les artistes car je ne suis pas le seul à être marginalisé aujourd'hui».

Les interprètes du malouf ne sont pas épargnés de cette marginalisation. Cheikh Smaïl Mokrane, un des artistes de l'école de Constantine «regrette que la fête soit chez nous et qu'on ne soit pas invité. Ce n'est pas du mépris pour ma personne ni pour l'art puisque les gens nous connaissent très bien mais c'est décevant», a-t-il déclaré. «On nous a dit qu'il ne faut pas anticiper les choses mais si je suis au programme, on doit m'informer d'avance pour que je puisse me préparer. Notre travail ne se fait pas du jour au lendemain», ajoute-t-il.

En attendant ce que vont nous apporter les prochains jours, les acteurs dans le domaine culturel ainsi que la population souhaitent que la manifestation «Constantine capitale de la culture arabe» apporte beaucoup de bien à cette ville oubliée durant plusieurs années.

A.S.

## Coup-franc direct



### Ces accusations gratuites

Par Anouar M.

Encore une fois et comme à chaque fin de saison, un autre président de club a accusé ses joueurs d'avoir levé le pied lors d'un match de championnat de Ligue I. Même si tout un chacun a le droit de se poser des questions après une situation donnée et une défaite qui serait amère, n'empêche que ces accusations gratuites ne devraient pas être monnaie courante dans notre championnat. Que changera-t-on en apportant ce genre d'accusations et en faisant des déclarations virulentes à l'encontre de ses propres joueurs ? Il faut dire que le plus important maintenant est de moraliser le football mais pas de n'importe quelle manière. Les dirigeants de ces clubs doivent apporter la preuve avant d'avancer une quelconque accusation. Les responsables de la balle ronde nationale doivent être intrinsèques avec ces dirigeants de club qui accusent sans avoir de preuves palpables et des enquêtes devraient être ouvertes pour situer les responsabilités de tout un chacun. Cela fait longtemps que les responsables de la LFP et de la FAF entendent parler de ce genre d'accusations mais rien n'est fait pour le moment et cela enlève tout crédit au football national qui se trouve dans une situation très difficile. Il appartient à tout un chacun de respecter une certaine éthique pour ne pas tomber dans les travers et redorer le blason de notre football qui se trouve dans une situation difficile.

A. M.

### Coupe de la Confédération (CAF) L'ASO tenue en échec par le Club Africain



L'ASO Chlef et le Club Africain de Tunisie se sont séparés sur le score de 1/1 au terme de la rencontre disputée vendredi à Chlef pour le compte des huitièmes de finale de la Coupe de la Confédération.

Les buts ont été inscrits par Saber Kheifia (64') et Kouakou 85'. Le match retour se déroulera le 1<sup>er</sup> mai à Tunis. C'est là une mauvaise opération pour les Chéliens qui devront ouvrir le jeu au match retour pour marquer et donc tenter de se qualifier pour le prochain tour.

Par ailleurs, et au cours de ce match, le sélectionneur national Gourcuff a mandaté son assistant Nabil Neghiz pour superviser le duel

et plus particulièrement Hichem Belkaroui. Un autre jeune défenseur intéressant a été observé durant ce match, c'est celui de Chlef, Mohamed Naâmani (24 ans), tandis que l'ancien entraîneur de l'Olympique Médéa a eu également un œil attentif sur le portier international de l'ASO Abdelkadir Salhi (22 ans).

Toujours à la recherche de nouveaux renforts pour la charnière centrale défensive des Verts où les solutions ne sont pas légion, Gourcuff a fait appel à Farouk Chafaï et Djamel Eddine Benlamri à l'occasion du récent tournoi du Qatar, mais n'avait pas convoqué l'ancien défenseur de l'USM El Harrach.

### Emirates arabes unies Ziani passeur décisif contre Al Sharjah

Invincible depuis quatre matches, Al Fujairah de Madjid Bougherra et Karim Ziani traverse une bonne phase. Le club des deux Algériens a enregistré cet après-midi un troisième succès en quatre matches de Championnat et poursuit son redressement.

Al Fujairah avec les deux internationaux présents durant les 90 minutes, s'est imposé (2-1) à domicile face à Al Sharjah dans le cadre de 23<sup>e</sup> journée de l'Arabian Gulf League émiratie. Karim Ziani, sur coup franc, est le passeur décisif sur le premier but des siens à la 50', Khaleil Khameis Salem reprenant de la tête un coup franc précis du milieu offensif algérien. Boubacar Sanogo rajoutera un second but à la 80' suite à une passe de Wanderley, bien lancée en profondeur par Ziani, avant une réduction du score de Yousef Saeed Juma à la 84'. Au classement, Al Fujairah est 9<sup>e</sup> avec 29 points.



## Ligue des champions/8<sup>es</sup> de finale L'ESS, le MCEE et l'USMA en appel

Les trois formations algériennes représentant l'Algérie dans la Ligue des champions d'Afrique seront en appel pour les matches d'aujourd'hui pour le compte des rencontres des huitièmes aller de la C1. Le champion d'Afrique en titre, l'Entente de Sétif jouera un derby maghrébin face à la redoutable formation du Raja Casablanca.

Par Anouar M.

Les gars de la ville des Hauts-Plateaux qui souhaitent aller encore le plus loin possible dans cette compétition feront tout pour revenir avec un résultat probant et pourquoi pas surprendre les Marocains. Les Sétifiens qui seront privés de pas moins de sept joueurs tenteront quand même de faire avec et de repartir avec un résultat probant.

Toutefois, ils risquent gros dans ce déplacement d'autant plus que le Raja n'est pas n'importe qui et a pour habitude de jouer les premiers rôles dans cette compétition et ne ratera, sûrement pas, cette sortie pour prendre option avant la manche



L'Aigle noir à l'épreuve du Raja

retour qui se jouera à Sétif. L'autre club des Hauts-Plateaux, le MC El Eulma, qui surprend pour sa première participation à une compétition africaine donnera la réplique, pour sa part, à l'équipe de Sfax dans un autre derby maghrébin. Les Eulmis qui se sont rassurés en championnat avec la dernière victoire face au NAHD souhaitent revenir avec le meilleur résultat possible et pourquoi pas l'emporter là-bas. Les coéquipiers de Derardja ont les moyens pour surprendre cette équipe de Sfax surtout que dans un derby tout reste possible et les Eulmis ne seront pas dépayés à Sfax. Enfin, la formation de l'USM Alger donnera la réplique

au stade de Bologhine ce soir à l'équipe guinéenne de l'AS Kalloum. Les Rouge et Noir ne devraient pas trouver de peine pour l'emporter surtout qu'il s'agit d'une équipe tout juste moyenne, voire modeste, et qui ne devrait pas lui poser des problèmes.

Les poulaains de Pfister devraient l'emporter et donc prendre une option pour la prochaine rencontre retour qui se jouera dans une semaine.

A. M.

#### Programme

Raja Casablanca (Maroc)-ES Sétif  
Sfax (Tunisie)-MC El Eulma  
USM Alger-AS Kalloum (Guinée)

### Ligue 1 Mobilis ( 25<sup>e</sup> journée)

## Le MOB se fait surprendre

Le MO Béjaïa qui avait une belle occasion pour reprendre la première place a été surpris à domicile par l'USM El Harrach qui l'a battu sur le score de (1/0). Cette défaite des «Crabes» fait que le classement reste maintenant tel qu'il est à savoir avec l'Entente de Sétif comme leader de la Ligue I.

Les Harrachis, quant à eux, ont pu donc sortir de la zone des relégables et assurer leur maintien en grande partie. Le seul but de la partie a été l'œuvre de Benachour à la 95'. De son côté, la JS Saoura a été mise en échec par la formation du CS Constantine sur le score de (1/1).

Touil a marqué pour la JSS à la 45'+1, alors que Boucherit avait ouvert le score à la 43'. A noter que Sayeh avait raté un penalty pour la formation locale à la 95' et raté l'occasion de prendre les trois points, ce qui complique sa situation au classement général.

L'opération du jour a été réalisée par le MC Alger vainqueur sur son voisin du CR Belouizdad sur le score sans appel de (3/0). Les Mouloudéens se rapprochent de leur but de se sauver de la relégation étant donné qu'ils occupent maintenant la neuvième place, après avoir été longtemps dans les profondeurs

du classement. Les buts de la rencontre ont été marqués par Gourmi (60'), Hachoud (72'), Gherbi (75').

Le Doyen a effectué une formidable remontée et est maintenant presque assuré du maintien. Pour sa part, le Chabab est dans une situation quelque peu difficile et se doit de l'emporter lors de la prochaine journée face à l'ASMO pour se tirer d'affaire.

A. M.

#### Résultats

JS Saoura-CS Constantine 1-1  
MO Béjaïa-USM El Harrach 0-1  
MC Alger-CR Belouizdad 3-0

### Ligue 2 «Mobilis» (26<sup>e</sup> Journée)

## L'USMB perd, Les concurrents n'en profitent pas

Le leader de la Ligue 2 Mobilis de football, USM Blida, malgré sa défaite (1-0) à Bousaâda au cours de la 26<sup>e</sup> journée, disputée vendredi s'est quand même tiré à bon compte, ses principaux concurrents pour l'accession, le RC Relizane et le DRB Tadjenanet n'ayant pas profité de ce revers pour le rattraper, concédant respectivement le nul (0-0) contre l'US Chaouia et une défaite à domicile (0-1) contre le CA Batna.

L'USMB conserve ainsi six longueurs d'avance sur le RCR (2') et une de plus sur le DRBT (3'), ce qui lui procure une certaine marge de sécurité à quatre journées de la fin de la saison, surtout que les trois premières places du classement sont synonymes d'accession en L1.

Autre grand bénéficiaire de cette 26<sup>e</sup> journée, le CABBA qui grâce à sa victoire (2-0) face à l'AS Khroub revient à seulement trois longueurs du podium, ce qui lui permet de rêver à nouveau d'accession, tout comme le CA Batna, auteur de la seule victoire en déplacement de la journée face

au DRBT (0-1) et grâce à laquelle il se retrouve 5<sup>e</sup>, avec 39 points.

Même l'O. Médéa a réussi une bonne opération, ce vendredi, suite à sa victoire (2-1) contre le WA Tlemcen, car ce résultat le maintient à la 4<sup>e</sup> place, ex aequo avec le CA Batna, mais avec seulement deux longueurs de retard sur le podium, ce qui lui permet de rêver également d'accession.

Dans le bas du tableau, l'ESM Koléa a remporté une importante victoire dans la course au maintien, en disposant de l'USMM Hadjout (2-1) malgré le huis clos, car les trois points engrangés le ramènent à seulement deux points du premier club non relégable.

Même la lanterne rouge, AB Merouana est sortie victorieuse de cette 26<sup>e</sup> journée, en l'emportant (1-0) face au CRB Aïn Fekroun, ce qui lui permet de revenir à cinq points du premier club non relégable, à quatre journées de la fin de la saison, ce qui ravive quelque peu son espoir de maintien, même s'il est infime.

#### Résultats et classement

USC-RCR 0-0  
CABBA-ASK 2-0  
DRBT-CAB 0-1  
ESMK-USMMH 2-1  
ABS-USMB 1-0  
MCS-JSMB 1-0  
ABM-CRBAF 1-0  
O. M-WAT 2-1

	Pts	J
1. USM Blida	48	26
2. RC Relizane	42	26
3. DRB Tadjenanet	41	26
4. O. Médéa	39	26
... CA Batna	39	26
6. CABBA	38	26
7. MC Saïda	37	26
8. A Bousaâda	36	26
9. AS Khroub	35	26
10. CRB A. Fekroun	34	26
11. US Chaouia	33	26
12. JSM Béjaïa	32	26
13. WA Tlemcen	29	26
14. USMM Hadjout	28	26
15. ESM Koléa	27	26
16. AB Merouana	24	26

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

## Point d'ordre Le peuple pluriel

Par Nazim Rochd

Un peuple c'est d'abord une population qui s'est trouvée à un moment donné de l'Histoire coincée dans un territoire à l'intérieur de frontières tracées et défendues par une armée. Mais, pendant longtemps, les peuples ont changé souvent de pays au gré de la puissance de l'armée qui gardait les frontières. Depuis un certain nombre d'années, la situation s'est un peu stabilisée. Pas partout, quand même. Mais, lorsque tout est calme et que rien ne vient menacer de faire bouger les limites territoriales, dûment consignées sur une carte et reconnues par les plus puissants d'abord, ensuite par le reste des pays, on constate qu'au sein d'un peuple, il existe toujours plusieurs peuples. On s'en rend compte très vite. L'indicateur le plus classique est la différence de langage parlé. Le peuple se reconnaît tout entier dans l'Etat, il n'y a rien qui vient perturber fondamentalement la structure du peuple. On le verra plutôt bouger un peu pour régler un problème ou dépasser une situation. On n'entendra parler ni de régions ni de quartiers, sauf pour les besoins ordinaires de localisations géographiques. On n'entendra pas du tout parler de tribus, sauf pour des besoins d'ethnographie. De tous les paramètres, tout Etat devrait commencer par faire en sorte que personne ne se sente étranger dans son propre pays, du fait de sa langue, de sa culture ou de sa religion. C'est dans cela que se trouve les pires sources de divisions et ce sont celles-là qui sont les plus simples à respecter.

N. R.

Face à cela le rôle de l'Etat, quel qu'il soit, est de faire en sorte qu'il n'apparaisse qu'un seul peuple. Il y en a qui y parviennent aisément et d'autres pas. Là il est aussi facile de comprendre pourquoi. Il suffit de considérer le mode de constitution de l'Etat. Lorsque celui-ci fabrique le peuple dans sa tête, avant de voir comment le peuple réel vit, parle et se conduit, et qu'il cherche à tout prix à le faire correspondre à l'image qu'il s'en est fabriquée, les peuples finissent toujours par apparaître plus différents qu'ils n'étaient. Dans une exacerbation de leurs caractéristiques propres, seul moyen de résister à la dissolution dans une entité artificielle et agressive. Les sécessions et autres irrédentismes ne sont qu'une réaction de fuite du danger d'annihilation. Les révolutions sont une riposte contre la violence d'un traitement. Lorsque l'Etat est constitué à partir du peuple et que le peuple se reconnaît tout entier dans l'Etat, il n'y a rien qui vient perturber fondamentalement la structure du peuple. On le verra plutôt bouger un peu pour régler un problème ou dépasser une situation. On n'entendra parler ni de régions ni de quartiers, sauf pour les besoins ordinaires de localisations géographiques. On n'entendra pas du tout parler de tribus, sauf pour des besoins d'ethnographie. De tous les paramètres, tout Etat devrait commencer par faire en sorte que personne ne se sente étranger dans son propre pays, du fait de sa langue, de sa culture ou de sa religion. C'est dans cela que se trouve les pires sources de divisions et ce sont celles-là qui sont les plus simples à respecter.

### Takliaât/Béjaïa

## Des habitants devant la wilaya pour réclamer des projets de développement

DES DIZAINES d'habitants du quartier périphérique de la ville de Béjaïa «Takliaât» ont observé hier matin un rassemblement de protestation devant le siège de la wilaya pour revendiquer de meilleures conditions de vie. Une énième action du genre. Très excédés par la dégradation du cadre de vie et le manque d'infrastructures de base dans ce quartier, les mécontents voulaient interpeller directement le wali sur leur situation de plus en plus difficile et surtout rappeler aux autorités communales que de nombreux

projets inscrits depuis 2012 en faveur de ce village mais rien n'a été fait à ce jour. Ils ont exigé la nécessité de désenclaver par la relance de ces projets. Les mécontents ont réclamé le raccordement du village au gaz de ville, l'aménagement de toutes les routes de Takliaât et les oueds qui sont, relèvent-ils, la source des inondations, la libération des PV de localisation de terrains à utilité publique en vue de lancer des équipements publics à Takliaât tels qu'une école, une antenne administrative (APC), un bureau de poste,

un centre de soins et des terrains de sport de proximité pour les jeunes et enfants du village. Une large banderole a été accrochée sur le portail de la wilaya et sur laquelle les habitants dénoncent «les promesses sans lendemain». Les mécontents ont revendiqué leur droit au développement hier. A noter que la circulation automobile était très perturbée hier matin sur le boulevard de la liberté où la foule des mécontents venus très nombreux pour crier leur colère une nouvelle fois.

H. C.

## DRAME DE L'IMMIGRATION CLANDESTINE EN MÉDITERRANÉE



L'accusé condamné à la peine de 5 ans de prison ferme

## Pour se venger de sa femme il incendie son domicile

■ Les faits remontent à l'année dernière dans un village de la commune de Naciria à l'extrême est du chef-lieu de wilaya Boumerdès lorsque l'accusé, la quarantaine d'années, a mis le feu à son domicile. L'intervention des voisins a été salutaire. Lesquels ont sauvé les membres de la famille des flammes et d'une mort certaine.

Par Thinhinene Khouchi

Le tribunal criminel, près la cour de Boumerdès a condamné l'accusé à la peine de 5 ans de réclusion criminelle pour avoir incendié son domicile volontairement. L'accusé pour se venger de sa femme qui l'a soupçonné de l'avoir trompé, a incendié son domicile.

Les faits remontent à l'année dernière dans un village de la commune de Naciria à l'extrême est du chef-lieu de wilaya Boumerdès lorsque l'accusé, la quarantaine d'années, a mis le feu à son domicile. L'intervention des voisins a été salutaire. Lesquels ont sauvé les membres de la famille des flammes et d'une mort certaine. Tous les doigts

sont dirigés sur le chef de famille. Lequel a été vu par des voisins de la veille du crime aux alentours de son domicile. L'enquête déclenchée par les gendarmes a déterminé que le criminel a mis le feu à l'aide d'une cigarette. Interpellé, l'accusé, le chef de famille, a reconnu au cours de l'interrogatoire qu'il est l'auteur du crime et qu'il a agi de la sorte pour se venger de sa femme qui l'aurait trompé lors de son absence. A l'audience, l'accusé a indiqué qu'il a songé plusieurs fois à divorcer

n'était l'avenir de ses enfants en bas d'âge. Cette situation l'a contraint à changer de comportement envers sa famille et s'adonner à la consommation des boissons alcoolisées. A la barre, l'accusé a réfuté les déclarations déposées lors de l'interrogatoire et devant le magistrat instructeur. Des déclarations qui n'ont nullement convaincu le procureur général et le tribunal. Lequel tribunal après délibération a prononcé le verdict de 5 ans de prison ferme.

T. K.

### Tizi Ouzou

## Deux escrocs subsahariens arrêtés par les gendarmes

LES ÉLÉMENTS de la section de recherches (SR) du groupement de gendarmerie de Tizi Ouzou viennent de mettre fin aux agissements d'une bande spécialisée dans l'escroquerie, annoncé, jeudi, le même corps de sécurité dans un communiqué. Les faits, selon la même source, remontent au 8 avril courant quand l'une des victimes de cette bande a porté plainte au niveau de la SR de Tizi Ouzou. De fil en aiguille, les gendarmes ont réussi à identifier les auteurs de cette escroquerie dont a été victime le malheureux citoyen à qui la somme de 29 000 euros a été dérobée au motif que ces individus de nationalités africaines sont intéressés d'investir leur argent en Algérie et ont établi ces contacts via internet. Les deux escrocs de nationalités malienne et nigérienne faisaient

croire à leurs victimes qu'ils étaient capables de fabriquer des billets de banque à l'aide d'un liquide qu'ils ramenaient de l'étranger. Mieux ils soutiraient de l'argent à leurs victimes au motif qu'ils en avaient besoin pour le transfert de leur pays depuis leurs pays respectifs. Après avoir étendu la territorialité de leurs compétences, les gendarmes ont tendu une souricière à Alger où résidaient les deux mis en cause et au cours de laquelle ils ont été arrêtés. Un lot de matériel informatique utilisé par les deux escrocs a été saisi à la suite de ces deux interpellations. Présentés le 12 avril devant le parquet, ils ont été placés sous mandat de dépôt pour les méfaits précités qu'ils avaient commis auparavant dans les wilayas de M'sila et d'Alger.

Hamid M.